**Appel à projets**

**Création d’un espace calme et inclusif**

**dans chaque composante et structure de l’UCA**

Date limite de réponse : 23 mai 2025

**Objectif**

Permettre l’identification, l’aménagement léger et la valorisation d’un espace calme et inclusif, au sein de chaque entité, dédié à la pause, à l’accueil et à la sensibilisation. Ces lieux sont essentiels pour répondre aux besoins de toutes et tous, notamment des personnes en situation de handicap.

**Ce que nous attendons**

Chaque composante ou structure est invitée à :

1. **Identifier un espace existant** (salle, bureau, local, etc.), susceptible de devenir un espace calme et inclusif accessible aux usagers.

NB : Aucun financement ne pourra être accordé pour des travaux lourds ou de réhabilitation. Le lieu doit donc être utilisable en l’état, ou avec des aménagements simples, ou avec des travaux qui seront financés autrement.

1. **Établir une liste d’achats envisagés**, en s’appuyant sur les marchés existants de l’UCA (tout achat hors marché devra être justifié et sa possibilité effective vérifiée). Cette liste pourra comprendre, à titre indicatif : mobilier léger, éléments sensoriels, accessoires…

NB : Aucun financement ne pourra être accordé pour l’animation du lieu. Cet aspect revient aux composantes et structures concernées.

1. **S’engager dans la dynamique collective de la campagne UCA en faveur des espaces calmes**, notamment par l’affichage harmonisé, la diffusion d’un kit « espaces calmes » fourni par la Mission Handicap & Inclusion, et, si souhaité, par l’organisation d’animations ponctuelles (temps d’échange, diffusion d’informations sur les handicaps…).

**Modalités de sélection et d’accompagnement**

Les projets seront examinés dans la première quinzaine de juin. Un financement de fonctionnement pourra être alloué pour couvrir tout ou partie des achats identifiés. La Mission Handicap & Inclusion accompagnera les porteurs de projet dans le choix du matériel, l’aménagement et la valorisation de l’espace. Ce projet peut venir en complément de l'appel à projet CVEC actions transverses en cours. Pour une analyse du projet dans sa globalité, la fiche financière devra faire apparaitre les autres sources de financement du projet et présenter un budget équilibré.

**Pour candidater**

Merci de nous faire parvenir avant le 23 mai 2025 :

- Une fiche synthétique précisant l’espace identifié, les usages envisagés et la liste des achats souhaités.

- La fiche financière présentant un budget équilibré avec la part relevant de la CVEC actions transverses si vous avez soumis un dossier lors de l’appel à projet en cours.

- Toute photo ou plan utile à la compréhension du projet.

- Un contact identifié pour le suivi.

À envoyer à : sensibilisation-handicaps.dvu@uca.fr

**Fiche-type de réponse à l’appel à projets**

Nom de la composante / structure :

Référent·e du projet :

Fonction :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Espace proposé (type, localisation, superficie) :

Usages envisagés de l’espace calme :

Liste d’achats souhaités (avec références si possible, en lien avec UGAP, ~~Azergo,~~ etc.) :

Photos ou plans joints (oui/non) :

**Fiche financière**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dépenses** | **Montant TTC** | **Recettes** | **Montant TTC** |
|  |  | CVEC actions transverses |  |
|  |  | Ressources propres |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  | **AAP espaces calmes** |  |
| **Total des dépenses** |  | **Total des recettes** |  |

La fiche financière doit présenter un budget équilibré.